

COMMUNIQUE DE PRESSE DU 21 DECEMBRE 2018

**REALISATION DE LA FUSION-ABSORPTION DE PREMIER ASSOCIES PAR LES NOUVEAUX
CONSTRUCTEURS**

Les Nouveaux Constructeurs annonce que les assemblées générales extraordinaires des sociétés PREMIER ASSOCIES et LES NOUVEAUX CONSTRUCTEURS réunies ce jour ont approuvé la fusion-absorption de la société PREMIER ASSOCIES par LES NOUVEAUX CONSTRUCTEURS selon les modalités stipulées dans le projet de traité de fusion en date du 12 novembre 2018.

En rémunération de l'apport fusion, le capital social de LNC a ainsi été augmenté d'un montant de 2.200.000 euros par émission de 2.200.000 actions nouvelles de 1 euro de nominal qui ont été attribuées aux associés de PREMIER ASSOCIES en proportion de leurs droits.

La fusion-absorption entraînant la dissolution sans liquidation de PREMIER ASSOCIES est devenue définitive ce jour, date à laquelle l'ensemble des conditions suspensives affectant la réalisation de la fusion telles que stipulées par le traité de fusion ont été réalisées. D'un point de vue fiscal et comptable, la fusion prendra effet rétroactivement au 9 octobre 2018.

Il est par ailleurs précisé que l'assemblée générale extraordinaire de LNC, après avoir constaté que parmi les biens apportés dans le cadre de la fusion figuraient 2.200.000 actions LNC, a décidé d'annuler ces actions et de réduire le capital social d'un montant nominal de 2.200.000 euros pour le ramener à 16.039.755 euros (soit le montant du capital social avant réalisation de la fusion).

La fusion a donné lieu à l'établissement d'un document E enregistré par l'Autorité des marchés financiers sous le numéro E-18-072 en date du 21 novembre 2018.

LES NOUVEAUX CONSTRUCTEURS

La société, fondée par **Olivier Mitterrand**, est un acteur important de la promotion de logements neufs et de bureaux, en France et dans deux pays européens. Depuis 1972, **Les Nouveaux Constructeurs** a livré près de 80.000 appartements et maisons individuelles, en France et à l'étranger. Solidement implanté en France, sa présence dans huit des principales agglomérations du pays, ainsi que la qualité de ses programmes ont permis à **Les Nouveaux Constructeurs** de devenir l'un des noms reconnus de la profession. **Les Nouveaux Constructeurs** est coté sur Euronext Paris depuis 2006 (compartiment B, code "LNC" - code ISIN : FR0004023208).

Retrouvez tous les communiqués de presse **Les Nouveaux Constructeurs** à l'adresse internet : <https://www.lesnouveauxconstructeurs.fr/le-groupe/finance/>

CONTACTS

**Relations Analystes et Investisseurs
Les Nouveaux Constructeurs**

Paul-Antoine Lecocq
Directeur Délégué Finances
Tél : 01 55 60 45 45
Courriel : palecocq@LNC.fr

**Relations Media
Les Nouveaux Constructeurs**

Marie Mitterrand
Responsable de la Communication
Tél : 01 77 45 37 70 / 06 25 93 84 41
Courriel : mariemitterrand@LNC.fr